

## **ATELIER THEMATIQUE ENVIRONNEMENT**

**25 SEPTEMBRE 2008**

### **Ordre du jour**

Le projet présenté au débat public et le processus des études et de la concertation

Le fonctionnement des groupes thématiques de la concertation en étape 1 (nombre de réunions par groupes entre octobre 2008 et mars 2009, acteurs associés, alimentation des études par la concertation, etc.)

Le projet de charte de concertation – Les principes d'un travail en commun

### **Lieu**

Limoges

### **Durée**

3h05

### **Nombre de participants (hors RFF)**

29 participants

### **Principales expressions des participants**

- Des débats autour de l'opportunité du projet (amélioration du réseau existant, projets ferroviaires alternatifs, autres projets routiers prioritaires, etc.) ;
- Des interrogations sur le plan et les modalités de financement (concession, affermage, etc.) ainsi que sur les partenaires financiers, au regard de la LGV Sud Europe Atlantique ;
- La prise en compte par RFF de l'environnement naturel et des nuisances sonores liées au projet (mise en place de mesures compensatoires) ;
- La méthodologie de prise en compte de la dimension environnement dans les différents ateliers ;
- Des questions sur la possibilité d'utilisation de la ligne TER Poitiers-Limoges pour de la grande vitesse ferroviaire ;
- Des interrogations sur les modalités de la concertation (les délais réduits, la charte de concertation, les réponses de RFF aux questions posées, la prise en compte des avis des acteurs, etc.) ;
- Des demandes sur les modalités de fonctionnement des ateliers (possibilité de travail inter-ateliers, transmission des comptes-rendus et augmentation des délais, diffusion des informations préalables 15 jours à l'avance, les possibilités de diffusion de documents d'information par les acteurs, etc.) ;
- La participation de certains acteurs complémentaires dans les ateliers (élus municipaux, experts, etc.).